Date : 22-02-2016  Responsable budgétaire : MERCIER Josiane							
DIVISION ORGANIQUE : 22 SERVICES AUTONOMES							
Programme 7  Autorité indépendante de contrôle des nuisances sonores liées au survol des habitations à partir de l'Aéroport de Bruxelles-National							
Moyens mis en oeuvre							
A.B. : 22 71 742204 – Dépenses d'investissement relatives à l'informatique.							
Service : [Libellé](si nécessaire)							
Ministre - Secrétaire d'Etat compétent : Mme Jacqueline Galant, ministre de la Mobilité, chargée de Belgocontrol et de la Société nationale des chemins de fer belges.							
(en milliers d'euro) 2015 Engagement Liquidation	2016	2017	2018	2019	2020	(in duizenden euro) Vastleggingen Vereffeningen	
Description / Base légale / Base réglementaire :  Cf. 22 71 121101							
But du subside / Présentation intégrale de l'organe subventionné :  Cf. 22 71 121101							

Justification de cette dépense :						
<u>243xxx</u> :						
• <u>PC's:</u>						
Achat de 8 PC's pour le nouvel organe de contrôle.						
Méthode de calcul de la dépense :						
<u>616xxx :</u>						
• PC's: 10 000 EUR						
8 ordinateurs à 1 250 EUR → 10 000 EUR						
Explications relatives à la différence entre le montant demandé en 2017 et le montant reçu en 2016 :						
Pas de différence.						
Gender Impact						
Note genre – catégorie 2 (si nécessaire):						
A préparer si << actions visant à réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes.>>						
Commentaire Genre – Catégorie 3 (si nécessaire):						
A remplir si :<< actions concernant une politique publique qui présente une dimension de genre >>						
Justification de l'évolution des prévisions pluriannuelles :						
Tous les postes de dépenses sont à prévoir sur plusieurs années à l'exception du matériel de surveillance/protection, des ordinateurs, du mobilier de bureau, des voitures et des gps/gsm/sonomètres et du développement des programmes d'analyses de vol qui doivent être investis au départ.						

**Document 4** *Justifications par AB* 

Annexes : 0		